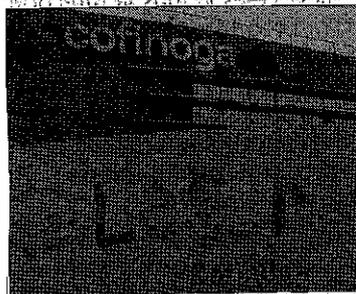


Jeudi 16 Janvier 2012
Sud - Ouest.

DE VILLE EN VILLE

Des élus écologistes à Laser Cofinoga

MÉRIGNAC Gérard Chausset, président du groupe Europe Ecologie-Les Verts de la CUB, et Clément Rosignol, vice-président de la CUB, ont rencontré en fin de semaine dernière les délégués syndicaux du site Laser Cofinoga de Mérignac, où l'on redoute la suppression de plusieurs centaines d'emplois. « Si la mise en place d'un plan social à hauteur de ce qui est envisagé aujourd'hui (entre 400 et 500 emplois supprimés) venait à se confirmer, ce serait une catastrophe humaine et sociale. On peut craindre des répercussions sur le tissu de sous-traitance et un effet domino sur d'autres entreprises du même secteur. » Selon les élus EELV, le groupe BNP Paribas, en tant qu'actionnaire, a une lourde responsabilité dans la situation actuelle et dans le devenir de Cofinoga. Ils promettent d'interpeller députés et sénateurs de leur famille politique pour faire pression et placer le groupe bancaire devant ses responsabilités. Ils demanderont l'inscription de la problématique de l'emploi dans le secteur financier et bancaire au programme de la conférence bancaire, qui se tiendra au premier trimestre 2012. PHOTO G. D.



Lundi 19 décembre 2011 à 06h00

Inquiétude à Cofinoga

Des salariés redoutent qu'un plan social ne suive les ruptures conventionnelles.

Après l'expansion, l'inquiétude : Cofinoga qui emploie quelque 2 000 salariés à Mérignac, où est installé entre autres son centre de relations clients, avait connu jusqu'à ces dernières années une croissance régulière. Mais, depuis 2009, l'heure est à la stagnation, voire à la rétraction. À tel point que des rumeurs de plan social courent dans la maison. Elles ne sont ni démenties ni confirmées par la direction, qui s'est bornée à nous répondre, après plusieurs relances, qu'elle ne souhaitait pas faire de commentaires.

Cofinoga, est aujourd'hui une filiale à 50/50 des Galeries Lafayette et de BNP Paribas. L'entreprise pratique à la fois les prêts personnels (revolving, etc.), et les financements de biens d'équipement. Elle gère aussi les cartes privées de nombreuses enseignes de distribution.

PUBLICITÉ

Cofinoga a dû faire face, en 2009, à une chute spectaculaire du crédit à la consommation. Depuis lors, le marché s'est stabilisé, mais il n'a jamais retrouvé ses niveaux d'avant-crise. Au surplus, la loi Lagarde, entrée en vigueur progressivement en 2010-2011, encadre davantage cette activité, notamment dans le domaine du revolving.

Cofinoga est restée bénéficiaire l'an dernier malgré une chute de ses profits, due notamment aux dépréciations sur l'activité espagnole, qui a été arrêtée. Une centaine de licenciements et de ruptures conventionnelles (sans plan social) ont été enregistrés l'an dernier, et il semble que des ruptures non remplacées aient encore eu lieu cette année. Par ailleurs, à la suite de la fin de ses accords avec Casino, Cofinoga a perdu l'exploitation de la banque Casino, qui reste à Mérignac, mais qui est désormais gérée par le groupe CIC Crédit Mutuel.

Des élections professionnelles ont été organisées en octobre. Elles ont été marquées par des progrès de la CGT et de la CFTC, bien que la CFDT reste majoritaire. Le nouveau Comité central d'entreprise n'a pas encore été installé. Certains syndicalistes craignent qu'une fois en place, il ait rapidement à examiner un PSE. On saura sans doute assez vite si les faits leur donnent raison.

Bernard Broustet

© www.sudouest.fr 2012